

Les immigrés et le droit de vote

À

Les immigrés ont quitté leur pays d'origine pour venir s'installer en France récemment. Ils représentent à peu près 7,4% de la population totale française, soit un peu plus de 4 millions de personnes.

Leur nombre a très peu augmenté depuis 1975, mais leurs origines ont changé. Ils venaient autrefois d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Aujourd'hui, de plus en plus d'immigrés proviennent du Maghreb, de l'Afrique noire et d'Asie.

Si ces personnes étaient peu diplômées, il y a 25 ans. Aujourd'hui, elles ont presque aussi souvent le même niveau d'étude que les non-immigrés. Par contre, le risque de chômage est bien plus élevé chez les personnes venant d'arriver en France. Leur taux de chômage s'élevait à plus de 16 % contre 9,2 % pour les Français non-immigrés. Enfin, ils sont souvent plus pauvres que le reste de la population. En 2001, 15% des familles d'immigrés vivaient en dessous du seuil de pauvreté (c'est-à-dire avec 602 euros par mois pour une personne seule) contre 6,2% pour la moyenne nationale.

Source : Étude INSEE rendue publique le 22 septembre 2005.

Igor, les clés de l'info

Expression écrite

Questions : 1) Est-ce que la Suède a un passé historique comme terre d'accueil pour l'immigration ? 2) Quelles sont les origines de l'immigration actuelle en Suède ? 3) Quelle est la situation de l'emploi pour les immigrés ?

4) Que pensez-vous du droit de vote pour les immigrés en Suède ?

5) Pensez-vous que la révolte des banlieues françaises soit aussi possible en Suède ?

À

Qui sont les immigrés ?

Choisissez la bonne réponse !

- 1- Les immigrés représentent [7,4%] [10%] [12%] de la population française.
- 2 - [15%] [20%] [25%] des familles d'immigrés vivaient en dessous du seuil de pauvreté.
- 3 - Le seuil de pauvreté est de [602 euros] [402 euros] [502 euros] par mois pour une personne seule.

Qui sont les immigrés ?

- 1- Les immigrés représentent [7,4%] de la population française.
- 2 - [15%] des familles d'immigrés vivaient en dessous du seuil de pauvreté.
- 3 - Le seuil de pauvreté est de [602 euros] par mois pour une personne seule.